



Élargissement Le Vengeron (GE) – Coppet (VD) – Nyon (VD)

Fiche d'information – 27 septembre 2024

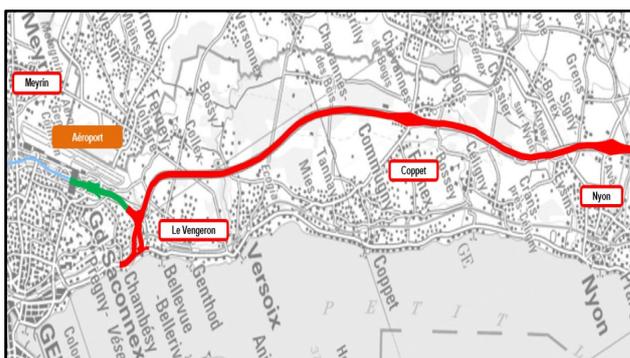
Nécessité d'agir

L'autoroute A1 entre Lausanne et Genève a été planifiée dans les années 1950. Depuis, la population a plus que triplé dans la région de Nyon, si bien que les besoins en matière de mobilité ont eux aussi augmenté dans la région lémanique. Aujourd'hui, ce sont donc 90 000 véhicules qui empruntent chaque jour l'A1 entre Lausanne et Genève, initialement conçue pour 20 000 véhicules. Vu la croissance du trafic, la surcharge de l'infrastructure devrait encore s'aggraver à l'avenir. En l'absence de mesures correctives, les heures d'embouteillage ainsi que le trafic d'évitement sur les routes cantonales et communales continueront d'augmenter.

Utilité et ampleur du projet

Les travaux prévus visent à éliminer le goulet d'étranglement sur l'A1 entre Genève, Coppet et Nyon. Ils permettront aussi d'améliorer la fluidité du trafic sur la route cantonale et l'efficacité des jonctions autoroutières. Grâce à l'aménagement de voies réservées aux bus, il sera tenu compte des besoins des transports publics régionaux. Des infrastructures sûres pour la mobilité douce sont également prévues. Le projet général englobe les travaux de construction essentiels suivants :

- l'élargissement de l'autoroute à 3 voies par sens de circulation sur une distance d'environ 19 kilomètres entre l'échangeur du Vengeron et la jonction de Nyon, ainsi que le décalage de l'axe autoroutier sur un tronçon de quelque 2,8 kilomètres pour préserver un site de reproduction de batraciens inscrit à l'inventaire d'importance nationale ad hoc ;
- la transformation de l'échangeur du Vengeron, y compris la création de nouvelles bretelles ;
- le réaménagement de la jonction de Coppet ;
- la réorganisation de la jonction de Nyon, y compris la création de nouvelles bretelles.



Coûts et calendrier

Le Conseil fédéral a approuvé le projet général en octobre 2023. Les travaux débuteront au plus tôt en 2033. Les coûts de l'accroissement des capacités sont estimés 911 millions de francs¹. Ils seront financés par le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération, et ne grèveront donc pas le budget général de la Confédération.

¹ État des coûts en 2020, hors TVA et renchérissement. La précision des coûts pour les projets de l'étape d'aménagement 2023 est de +/- 30 %.